

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 28 décembre 2017



## OFI RS MONETAIRE

FCP Monétaire

### **Commercialisateur**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Société de Gestion**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Dépositaire et Conservateur**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### **Gestion administrative et comptable :**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 28 décembre 2017

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

### Objectif de gestion

Le Fonds OFI RS MONETAIRE a pour objectif d'offrir aux investisseurs un rendement, après déduction des frais de gestion réels, supérieur à l'indice EONIA Capitalisé (European Overnight Index Average), sur un horizon de placement de 6 à 12 mois et d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative. Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de l'OPCVM pourrait être amenée à baisser et, par conséquent, connaître une progression irrégulière.

### Indicateur de référence

L'indice EONIA Capitalisé est la principale référence du marché monétaire de la zone euro. L'EONIA correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour transmis à la Banque centrale européenne (BCE) par un panel de banques de référence et pondéré par le volume des opérations traitées. Il est calculé par la BCE sur une base de nombre de jours exact/360 jours et publié par la Fédération bancaire européenne.

### Stratégie de gestion

Le processus de gestion du Fonds utilise essentiellement les leviers de performance cités ci-dessous afin de réaliser l'objectif de gestion :

- Stratégie de Détention de titres ;
- L'allongement de la durée des investissements pour capter des spreads plus élevés. Toutefois dans un environnement de pente de taux très faible, le Fonds se réserve la possibilité d'investir sur des titres de maturité plus courte au couple rendement/risque plus attractif ;
- L'acquisition d'obligations, jusqu'à 50% de l'actif net (avec maximum 35% d'obligations dont la maturité résiduelle est > 9 mois), car leur rendement est fréquemment supérieur à celui des TCN ;
- Le Fonds est investi à 70% minimum de l'Actif Net en Titres de Créance Négociables et instruments du marché monétaire et interbancaire français et étrangers (zone euro et pays membres de l'OCDE éligibles selon les critères de la Société de Gestion). Les obligations d'émetteurs privés ou publics ne pourront pas excéder 50% de l'actif net du Fonds. Toutefois, au sein de la Zone Euro, des investissements pourront être réalisés sur des pays listés comme « périphériques » selon les critères de la société de gestion dans la limite de 40% de l'actif net. Par « périphériques », il faut entendre à ce jour Portugal – Italie – Irlande – Espagne. En outre, les investissements « corporate et souverain » sont exclus sur la Grèce.

La société de gestion a mis en place une politique de sélection de titres fondée notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- **dimension Environnementale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- **dimension Sociétale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...);
- **dimension de Gouvernance** : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux ES et de 30% pour la gouvernance), d'autre part d'éventuels malus lié à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés (malus maximum de 0.75), et d'éventuels bonus liés à l'analyse des outils de pilotage de la RSE (bonus maximum de 1). Cette note ESG est calculée sur 10.

Au niveau de l'univers d'investissement d'OFI RS MONETAIRE : L'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG (émetteurs privés internationaux soit environ 2700 actuellement, désignés ci-après par le terme « univers analysé »).

L'univers d'investissement éligible est défini par la limitation du pourcentage d'émetteurs les moins avancés dans le portefeuille.

La sélection des émetteurs en portefeuille sera composée au minimum :

- de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués)
- et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs)

Pour information les incertains présentent de meilleures performances ISR que les « sous surveillance » puisqu'ils correspondent à la catégorie ayant un Score ISR supérieur aux 15 % les moins bons.

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les Fonds ISR ouverts au public, disponible sur le site internet [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr). Ce Code décrit de manière détaillée la méthode d'analyse extra financière ainsi que le processus de sélection ISR appliqué.

Le Fonds investira dans des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant aux caractéristiques suivantes :

- La durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres susceptibles d'être acquis par le Fonds est limitée à 397 jours, mais peut aller jusqu'à deux ans à condition qu'une révision de taux soit prévue dans un délai inférieur à 397 jours ;
- Afin de limiter l'exposition aux risques de crédit et de liquidité, la Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date de remboursement effectif (i.e. date d'échéance finale) des titres composant le portefeuille (« DVMP » ou « Weighted Average Life - WAL ») ne pourra pas excéder 12 mois ;
- Afin de limiter l'exposition au risque de taux, la Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à l'échéance (i.e. date de remboursement ou date de révision du taux d'intérêt) des titres composant le portefeuille (« MMP » ou « Weighted Average Maturity - WAM ») ne pourra pas excéder 6 mois.

Les titres acquis en portefeuille doivent, au moment de l'acquisition, être considérés de haute qualité par l'équipe de gestion en application de sa politique interne. Cette politique prend notamment en compte la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie.

Pour la détermination de la haute qualité d'un titre, l'équipe de gestion peut également se référer, de manière non exclusive et non mécanique, aux notations court terme des agences de notation enregistrées auprès de l'ESMA qui ont noté l'instrument et qu'elle jugera les plus pertinentes. Elle veillera à ce titre à éviter toute dépendance mécanique vis-à-vis de ces notations.

L'équipe de gestion dispose ainsi de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres en portefeuille et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation.

En cas de dégradation de la qualité d'un titre détenu en portefeuille, le gérant aura la possibilité de le conserver sous réserve de l'accord de l'analyse crédit ou du Risk Management. A défaut, le gérant devra le céder en tenant compte de l'intérêt des porteurs.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés réglementés, les marchés organisés et les marchés de gré à gré principalement par le biais de contrats de futures et de swaps.

L'ensemble de ces instruments est utilisé pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux et de crédit. L'exposition au risque change est nulle, le Fonds neutralise le risque de change par l'utilisation d'instruments financiers dérivés de type « swaps », notamment de « swaps de devises ».

Le recours aux instruments dérivés est effectué dans la limite de 100% d'engagement par rapport à l'actif net du Fonds.

### Profil des risques

Le profil de risque du Fonds est adapté à un horizon d'investissement compris entre 6 et 12 mois. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du Fonds est soumise aux fluctuations des marchés et qu'elle peut varier fortement. La société de gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de pertes suite à leur investissement dans le Fonds, le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

#### Risque de crédit

Une partie du portefeuille peut être investie en obligations. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du Fonds peut baisser. Le risque de crédit pourra s'avérer plus prononcé sur les investissements en titres corporate des pays « périphériques ».

#### Risque de taux

Le Fonds est investi en produits de taux. Il est donc soumis aux variations des taux d'intérêt.

### Risque de contrepartie

Le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments. Le risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme est limité à tout moment à 10% de l'actif net du Fonds par contrepartie.

### Risque de perte en capital

Le Fonds n'offre pas de garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi peut ne pas être entièrement restitué. Pour les produits de taux, le risque de perte en capital correspond au risque de défaillance de l'émetteur et/ou à de fortes évolutions des taux d'intérêt.

## **METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC**

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

## **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE**

A compter du 17 janvier 2017, le FCP OFI TRESORERIE PERFORMANCE ISR a changé de dénomination au profit d'OFI RS MONETAIRE.

Puis, depuis le 07 juillet 2017, les investissements peuvent désormais être réalisés sur des pays listés comme « périphériques » selon les critères de la société de gestion dans la limite de 40% de l'actif net au lieu de 30% précédemment.

## **CHANGEMENT(S) A VENIR**

Néant.

## **PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES**

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

### **Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

## 2) Eléments quantitatifs

### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (soit **231 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à **24 157 205 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **19 023 705 euros, soit 78.75%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **5 133 500 euros, soit 21.25%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, **3 683 079 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **18 personnes** au 31 décembre 2016), **10 207 369 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des Fonds gérés (soit **78 personnes** au 31 décembre 2016).

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier exercice 2017

#### Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones.

Pourtant, le contexte politique a été très dense. Les investisseurs, qui avaient été surpris par le vote en faveur du Brexit, l'ont été une seconde fois avec l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mais, à chaque fois, les marchés ont retenu que cela pouvait favoriser un scénario de reflation par une logique de relance budgétaire.

Ces doutes politiques ont finalement été totalement dissipés au printemps 2017, avec l'élection d'Emmanuel Macron en France.

Au final, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse. Le rythme a accéléré et le FMI s'attend ainsi à une croissance de près de 3,5% en 2017 et 2018. Cet exercice s'est caractérisé également par une grande synchronisation au plan mondial, il n'y a en effet pratiquement plus de pays en récession.

Aux États-Unis, la croissance a dépassé, dans un premier temps, le rythme de 3% avant de refluer en milieu d'année et d'accélérer à nouveau en fin de période, stimulée par le programme de baisse des impôts pour les entreprises et les ménages qui a été décidé en fin d'année. Au final, la croissance US de 2017 devrait dépasser 2% en fin de période.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé le rythme de 2%, ce qui est considéré comme son rythme potentiel. Certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui tourne à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance devrait toutefois se stabiliser autour de 1.5%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession.

#### Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est passé d'un rendement négatif de -0.11% à 0.45% en fin de période. De même, le TNotes 10 ans US est passé de 1.59% à 2.40%. Ces tensions ont toutefois été limitées car les investisseurs étaient déjà dans l'ensemble positionnés pour une hausse des taux et par ailleurs, des programmes d'achats en zone euro ont asséché les marchés.

Les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte plus favorable. Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également nettement progressé, de 7.5% aux États-Unis et de 6.2% en Europe, portant les rendements à des niveaux de faiblesse inégalés pour cette classe d'actifs (2.2% sur le Gisement européen).

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec, au final, des performances de 15.21% en monnaies locales et de 10.26% en devises fortes.

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%. Aux États-Unis, la FED a également été très prudente dans sa stratégie de relèvement des taux directeurs : la cible pour les Fed Funds s'établit à 1,25/1.50% après trois relèvements de 25 points de base (bp).

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances, en liaison avec la performance des actions : 10% pour l'indice Monde (en dollars), +3.5% en Europe et +7% en Eurozone sur les meilleurs indices.

**Sur les devises**, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 12% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des mois précédents : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même cheminement avec une progression de 5% sur l'exercice. Notons la stabilité du RMB, la devise chinoise, contre le dollar durant la période. En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que 4.5% contre l'euro sur la période.

**Les marchés actions** ont bénéficié de l'amélioration économique et de la baisse de la prime de risque politique.

En effet, les résultats des entreprises ainsi que les perspectives données par leurs dirigeants ont encouragé les investisseurs. Pour la première fois depuis quelques années, les analystes ont donc révisé à la hausse leurs estimations.

De ce fait, les performances des marchés actions sont très bonnes sur la période : +9% pour l'indice des actions internationales (en euros), +22% à Wall Street (en dollars) où tous les grands indices ont battu des records historiques : +12.5% pour les actions de la zone euro, +13% pour le CAC 40, +21% pour les actions émergentes (en euros).

Le style croissance a continué à surperformer notamment grâce aux valeurs technologiques aux États Unis. A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent également de près de 25% en devises locales. Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

## Gestion

Le Fonds OFI RS MONETAIRE a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'EONIA, tout en conservant une volatilité inférieure à 0.5%.

Le Fonds est classé dans la catégorie Trésorerie d'Europeperformance.

La gestion a été axée sur l'achat de billets de trésorerie, de certificats de dépôts et de « commercial paper » autour de 60-70 % du portefeuille (inclut les OPCVM et le cash) ainsi que d'une poche obligataire qui clôture l'année 2017 à 42.6% de l'actif net en forte augmentation contre 15.4% en début d'année. L'essentiel des investissements a porté sur des Titres de Créances Négociables (T.C.N) et Obligations taux fixes et variables.

Au cours de l'exercice comptable, le Fonds a investi à la fois sur des maturités courtes en vue de conserver une liquidité forte ainsi que sur des maturités comprise entre 6 et 12 mois avec pour objectif de capter des rendements plus élevés.

La liquidité du Fonds a été investie principalement en certificats de dépôts à hauteur de 38% ainsi que d'une poche d'OPC qui a varié entre 5-10%. D'autre part, le Fonds a bénéficié du maintien, tout le long de l'exercice, d'un échéancier de tombées régulier. La durée de vie moyenne a été portée autour de 191 jours. Les investissements sur les titres dits « périphériques » ont été réalisés en moyenne autour de 24.5 % et terminent à 32%, tandis que les investissements sur les titres NR sont en moyenne autour de 15%.

En fin d'année, l'actif net, sous l'effet du passage de fin d'année et de son habituelle allocation d'actif, connaît une chute de quasiment 20% sur le mois de décembre.

Nous n'avons pas utilisé les dérivés de crédit ni les marchés à terme ou conditionnels.

Le montant de l'actif net se situe au 28 décembre 2017 à 1 726 700 574.05 euros.

Au 28 décembre 2017, la valeur liquidative d'OFI RS MONETAIRE s'élevait à 100 898.58 euros avec une performance de -0.184 % sur 1 an glissant contre un EONIA capitalisé à -0.354%. La valeur liquidative au 1<sup>er</sup> janvier 2017 s'élevait à 101 084.08 euros et la valeur liquidative de clôture au 28 décembre 2017 était de 100 898.58 euros. Malgré un environnement monétaire compliqué marqué par des rendements fortement négatif et une forte pénurie de papier, le Fonds surperforme l'EONIA de 17 points de base et se classe 38<sup>ème</sup> sur 120 Fonds soit deuxième quartile. La performance sur 3 ans est du niveau du premier quartile puisque le Fonds se classe 24<sup>ème</sup> sur 106 Fonds.

## Principaux mouvements au cours de l'exercice

trade Date	value Date	instrument Type	instrument Reference	name	quantite Nominal	grossPrice	netPrice	netAmount	netAmountEur	counterpart	broker
03/01/2017	04/01/2017	ECP	XS1547368750	ECP Credit Sui 03/01/2018	50 000 000	-0,025000	100,025284	50 012 642,08	50 012 642,08	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
03/01/2017	04/01/2017	IR SWAP	81374270	Swap CAL -0.343/OIS 03/01/2018 Credit	50 012 642	0,000000	0,000000	0,00	0,00	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
09/01/2017	11/01/2017	ECP	XS1550145046	ECP Santander 10/01/2018	60 000 000	-0,095000	100,096148	60 057 688,75	60 057 688,75	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
09/01/2017	11/01/2017	IR SWAP	81477604	Swap CAL -0.345/OIS 10/01/2018 Santand	60 057 688	0,000000	0,000000	0,00	0,00	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
16/01/2017	18/01/2017	CD	FR0124209661	CD Natixis 18/01/2018 OIS +0.14	50 000 000	100,000000	100,000000	50 000 000,00	50 000 000,00	MARKET	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
16/01/2017	18/01/2017	CD	FR0123774822	CD Natixis 30/05/2017 OIS +0.31	-60 000 000	100,078612	100,078612	-60 047 167,00	-60 047 167,00	MARKET	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
26/01/2017	27/01/2017	ECP	XS1529518760	ECP Internatio 28/02/2017	-50 000 000	-0,150000	100,013335	-50 006 667,56	-50 006 667,56	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
15/02/2017	17/02/2017	CD	FR0124169972	CD BNP PARIBA 16/02/2018 OIS +0.09	90 000 000	100,000000	100,000000	90 000 000,00	90 000 000,00	MARKET	BNP PARIBAS PARIS
15/02/2017	17/02/2017	CD	FR0123686604	CD BNP Pariba 18/05/2017 OIS +0.31	-100 000 000	100,052840	100,052840	-100 052 840,00	-100 052 840,00	MARKET	BNP PARIBAS PARIS
15/02/2017	17/02/2017	CD	FR0124234701	CD Credit Agr 16/02/2018 OIS +0.09	80 000 000	100,000000	100,000000	80 000 000,00	80 000 000,00	MARKET	CREDIT AGRICOLE SA PARIS
15/02/2017	17/02/2017	CD	FR0123751572	CD Credit Agr 18/05/2017 OIS +0.33	-65 000 000	100,080562	100,080562	-65 052 365,44	-65 052 365,44	MARKET	CREDIT AGRICOLE SA PARIS
15/02/2017	17/02/2017	CD	FR0124234776	CD ING Bank 16/02/2018 OIS +0.09	65 000 000	100,000000	100,000000	65 000 000,00	65 000 000,00	MARKET	ING FINANCIAL MARKETS
15/02/2017	17/02/2017	CD	FR0123751549	CD ING Bank 19/05/2017 OIS +0.325	-70 000 000	100,066422	100,066422	-70 046 495,69	-70 046 495,69	MARKET	ING FINANCIAL MARKETS
08/03/2017	10/03/2017	CD	FR0123847107	CD BNP PARIBA 06/07/2017 OIS +0.32	-130 000 000	100,097454	100,097454	-130 126 690,71	-130 126 690,71	MARKET	BNP PARIBAS PARIS
08/03/2017	10/03/2017	CD	FR0124170442	CD BNP PARIBA 09/03/2018 OIS +0.07	130 000 000	100,000000	100,000000	130 000 000,00	130 000 000,00	MARKET	BNP PARIBAS PARIS
16/05/2017	18/05/2017	CD	FR0124399116	CD UniCredito 18/05/2018	50 000 000	-0,075000	100,076100	50 038 049,77	50 038 049,77	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
12/06/2017	14/06/2017	CD	FR0124044332	CD LA BANQUE 17/10/2017 OIS +0.185	-120 000 000	99,953343	99,953343	-119 944 011,64	-119 944 011,64	MARKET	LA BANQUE POSTALE
20/06/2017	22/06/2017	CD	FR0124066053	CD Natixis 26/10/2017 OIS +0.19	-150 000 000	99,954943	99,954943	-149 932 415,00	-149 932 415,00	MARKET	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
28/06/2017	03/07/2017	CD	FR0124033525	CD BFCM (Banq 05/10/2017 OIS +0.23	-90 000 000	99,973233	99,973233	-89 975 909,63	-89 975 909,63	MARKET	BFCM : BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL
29/06/2017	30/06/2017	CD	FR0123977979	CD BPCE 11/10/2017 OIS +0.25	-120 000 000	99,991021	99,991021	-119 989 225,00	-119 989 225,00	MARKET	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
29/06/2017	30/06/2017	CD	FR0124033509	CD Credit Ind 05/10/2017 OIS +0.23	-90 000 000	99,965563	99,965563	-89 969 007,03	-89 969 007,03	MARKET	CIC PARIS
11/09/2017	13/09/2017	FRN	XS1325860473	BMW FIN EUR3M+37 2017_11	-60 000 000	100,080000	100,081822	-60 049 093,33	-60 049 093,33	MARKET	TULLETT PREBON (SECURITIES) LIMITED
11/09/2017	13/09/2017	ECP	XS1507488101	ECP SANTANDER 17/10/2017	-50 000 000	-0,270000	100,025507	-50 012 753,25	-50 012 753,25	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
19/10/2017	23/10/2017	ECP	XS1547368750	ECP Credit Sui 03/01/2018	-50 000 000	-0,400000	100,080064	-50 040 032,03	-50 040 032,03	MARKET	CREDIT AGRICOLE CIB
17/11/2017	21/11/2017	CD	FR0124209661	CD Natixis 18/01/2018 OIS +0.14	-50 000 000	99,838510	99,838510	-49 919 255,00	-49 919 255,00	MARKET	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
17/11/2017	21/11/2017	CD	FR0124723258	CD NATIXIS 21/11/2018 OIS +0.07	50 000 000	100,000000	100,000000	50 000 000,00	50 000 000,00	MARKET	NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
24/11/2017	27/11/2017	BT	FR0124141450	BT Safran SA 23/01/2018	-57 000 000	-0,320000	100,050692	-57 028 894,64	-57 028 894,64	MARKET	BRED-BANQUE POPULAIRE PARIS
01/12/2017	05/12/2017	CD	FR0124169972	CD BNP PARIBA 16/02/2018 OIS +0.09	-70 000 000	99,804616	99,804616	-69 863 230,91	-69 863 230,91	MARKET	BNP PARIBAS PARIS
01/12/2017	05/12/2017	CD	FR0124234701	CD Credit Agr 16/02/2018 OIS +0.09	-80 000 000	99,806643	99,806643	-79 845 314,69	-79 845 314,69	MARKET	CREDIT AGRICOLE SA PARIS
13/12/2017	15/12/2017	CD	FR0124234776	CD ING Bank 16/02/2018 OIS +0.09	-65 000 000	99,803516	99,803516	-64 872 285,29	-64 872 285,29	MARKET	ING FINANCIAL MARKETS
20/12/2017	21/12/2017	CD	FR0124170442	CD BNP PARIBA 09/03/2018 OIS +0.07	-50 000 000	99,789166	99,789166	-49 894 582,85	-49 894 582,85	MARKET	AUREL BGC PARIS

## COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (Art 173 de la Loi 2015-992 relative à la transition énergétique et Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015)

### Informations relatives à l'entité

#### Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site ([https://www.ofi-am.fr/isr\\_la\\_recherche\\_ISR.php](https://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php)), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

#### Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

### Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

#### Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin décembre 2017

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	91.1%	90.8%	99.7%
OPC et disponibilités	8.9%	7.2%	80.9%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>83%</b>	

#### Émetteurs privés

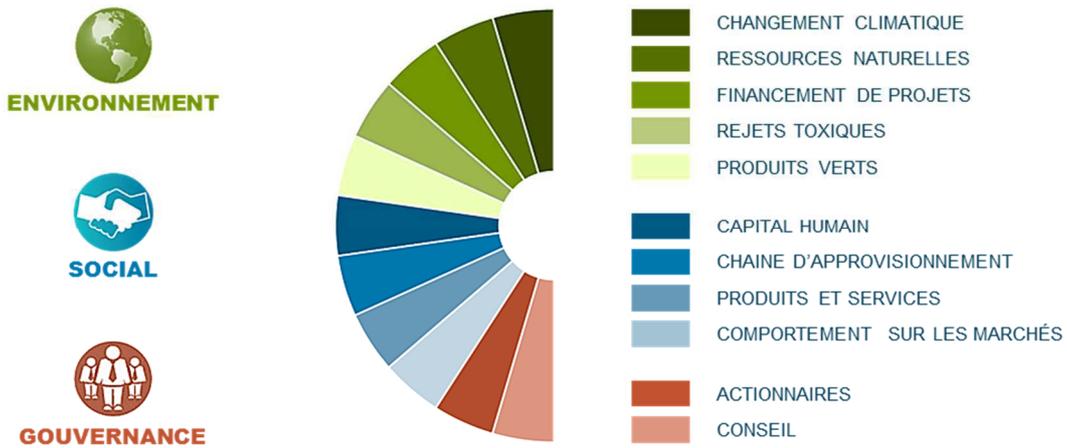
##### Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

##### Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

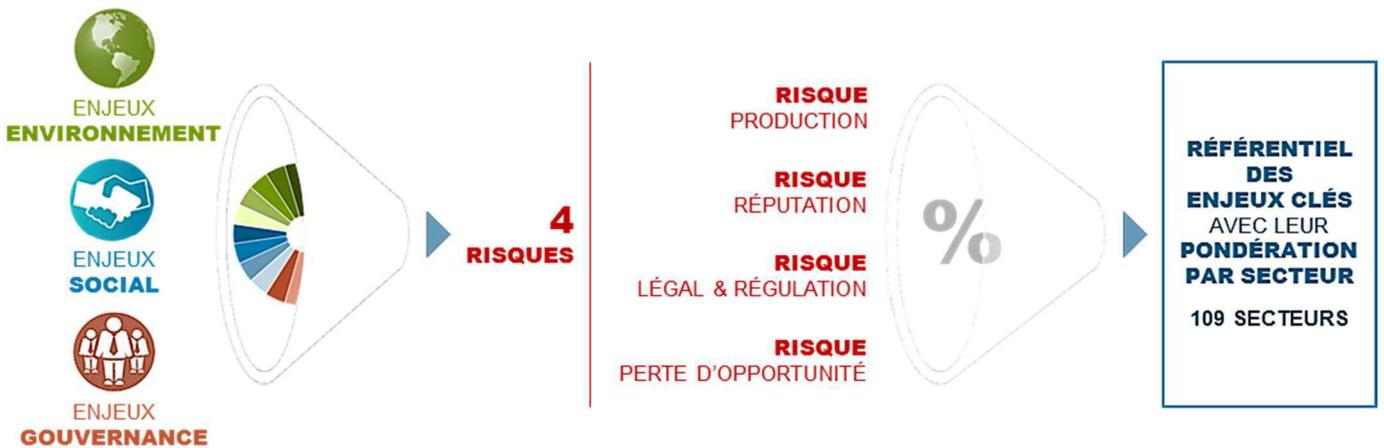
Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques



**Raisons du choix des critères ESG retenus**

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



## Critères environnementaux liés au changement climatique

### Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
  - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
  - Les risques de sécheresse
  - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
  - L'impact de l'activité sur l'eau
    - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
  - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
  - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

### Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production
  - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
  - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
  - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
  - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
  - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
  - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
  - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
  - Énergies renouvelables,
  - Bâtiments éco-conçus,
  - Technologies améliorant l'efficacité énergétique,
  - Solutions de recyclage
  - Chimie verte...

## Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

## Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class»). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 15 % des émetteurs de l'univers.

Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories représentant chacune 21% du nombre d'émetteurs

- **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

### Résultats de l'analyse au 28 décembre 2017

A fin décembre, 91.1% des émetteurs privés détenus directement étaient couverts par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 28/12/2017

L'univers analysé est composé d'environ 2600 émetteurs (entreprises du MSCI World, du Stoxx Europe 600, ainsi que d'émetteurs obligataires privés non cotés et des Etats européens)

## Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

### Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

### Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

Le présent OPC étant un Fonds monétaires, l'horizon de placement n'est pas compatible avec une démarche de financement de la transition énergétique et écologique, qui est une démarche à long terme. Une appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique paraît donc peu pertinente pour ce type de gestion.

Pour autant, l'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

### Évaluation de l'empreinte carbone : Émissions financées

Mode de calcul :  $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

**Estimation des émissions financées (au 28/12/2017) : 122.6 tonnes équivalent CO2**

**Disponibilité de l'information : 85% de l'encours des émetteurs corporate du portefeuille**

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises

## INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

### Changements effectués suite à l'analyse

#### **Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement**

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr), en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

#### **Stratégie d'engagement et de vote**

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non Fonds par Fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mise en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site ([https://www.ofi-am.fr/isr\\_la\\_recherche\\_ISR.php](https://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php)).

Les actions d'engagement portent sur :

- les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site ([https://www.ofi-am.fr/isr\\_la\\_recherche\\_ISR.php](https://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php)).

#### **EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES**

Le présent Fond étant un Fonds monétaire ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 28/12/2017, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

### 2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 28/12/2017

Taux : Positions compensées ouvertes au 28/12/2017

Portfolios	Currency	Nominal	Counterparty
Swap -0.328/OIS 11/07/2018	EUR	24 870 139.87	LCH CLEARNET
Swap -0.341/OIS 14/12/2018 EIFFAGE	EUR	10 007 589.09	LCH CLEARNET
Swap BNP -0.32/OIS 19/03/2018 SEB SA	EUR	10 011 641.31	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.33/OIS 11/07/2018	EUR	9 995 439.58	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.33/OIS 12/07/2018	EUR	90 000 000.00	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.33/OIS 12/07/2018	EUR	9 995 439.58	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.334/OIS 11/05/2018 AXA Ban	EUR	5 002 023.04	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.337/OIS 18/05/2018	EUR	19 999 505.41	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.338/OIS 09/02/2018 Repsol	EUR	40 009 102.07	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.338/OIS 15/05/2018 Intesa	EUR	15 012 143.16	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.338/OIS 18/05/2018 UniCred	EUR	50 038 049.77	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.339/OIS 06/04/2018	EUR	20 007 080.28	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.339/OIS 22/05/2018 Intesa	EUR	40 032 381.75	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.339/OIS 23/05/2018 Medioba	EUR	40 029 424.41	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.339/OIS 23/05/2018 UniCred	EUR	40 029 424.41	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.34/OIS 06/04/2018 Mediobanc	EUR	25 001 267.43	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.341/OIS 22/05/2018 Sopra G	EUR	7 296 301.18	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.341/OIS 24/07/2018 Ingenico	EUR	45 047 957.30	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.343/OIS 03/01/2018 Credit	EUR	50 012 642.08	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.344/OIS 06/03/2018	EUR	168 000 000.00	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.345/OIS 03/07/2018 Sopra G	EUR	6 498 352.85	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.345/OIS 10/01/2018 Santand	EUR	60 057 688.75	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.347/OIS 07/06/2018 Sa des	EUR	8 981 332.55	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.347/OIS 13/04/2018	EUR	200 000 000.00	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.348/OIS 12/04/2018 Intesa	EUR	30 009 102.76	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.348/OIS 13/04/2018 SEB SA	EUR	13 015 618.74	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.349/OIS 21/09/2018	EUR	120 000 000.00	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.349/OIS 24/08/2018 Altarea	EUR	14 997 719.10	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.35/OIS 20/02/2018	EUR	12 955 927.67	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.352/OIS 23/01/2018 Safran	EUR	30 016 738.50	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.353/OIS 13/09/2018	EUR	4 981 816.37	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.353/OIS 23/01/2018 Safran	EUR	27 015 064.65	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.354/OIS 18/09/2018 ALTAREIT	EUR	4 985 089.74	LCH CLEARNET
Swap CAL -0.358/OIS 20/04/2018 Medioba	EUR	22 003 337.17	LCH CLEARNET
Swap CIC -0.32/OIS 08/03/2018 SEB SA	EUR	21 022 380.08	LCH CLEARNET
Swap CIC -0.335/OIS 09/02/2018 Sa des	EUR	10 972 743.40	LCH CLEARNET
Swap CIC -0.338/OIS 07/03/2018 KLEPIER	EUR	7 007 460.03	LCH CLEARNET
Swap CIC -0.354/OIS 16/04/2018 Sa des	EUR	22 950 519.32	LCH CLEARNET

Crédit : Pas de position au 28/12/2017

Actions – CFD : Pas de position au 28/12/2017

Commodities : Pas de position au 28/12/2017

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 28 décembre 2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 28 décembre 2017 (en euros)

### BILAN ACTIF

	28/12/2017	29/12/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>1 696 865 309,37</b>	<b>3 008 044 651,51</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>614 401 789,26</b>	<b>374 087 109,52</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	614 401 789,26	374 087 109,52
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	<b>957 992 869,93</b>	<b>2 335 664 981,69</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	957 992 869,93	2 335 664 981,69
Titres de créances négociables	694 294 847,13	1 938 420 137,58
Autres titres de créances	263 698 022,80	397 244 844,11
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>124 354 480,90</b>	<b>298 264 315,06</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	124 354 480,90	298 264 315,06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>116 169,28</b>	<b>28 245,24</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	116 169,28	28 245,24
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>1 607 557,32</b>	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 607 557,32	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>29 003 998,48</b>	<b>37 718 771,42</b>
Liquidités	29 003 998,48	37 718 771,42
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 727 476 865,17</b>	<b>3 045 763 422,93</b>

## Bilan au 28 décembre 2017 (en euros)

### BILAN PASSIF

	28/12/2017	29/12/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	1 728 195 437,05	3 043 946 272,91
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 868 041,22	-10 607 394,56
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	6 373 178,22	10 520 834,69
<b>Total des capitaux propres</b>	1 726 700 574,05	3 043 859 713,04
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	116 169,28	20 293,37
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	116 169,28	20 293,37
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	116 169,28	20 293,37
<b>Dettes</b>	660 121,84	1 883 416,52
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	660 121,84	1 883 416,52
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	1 727 476 865,17	3 045 763 422,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	28/12/2017	29/12/2016
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	<b>1 337 868 443,40</b>	<b>136 711 718,18</b>
TAUX	1 337 868 443,40	136 711 718,18
- SWAP - 61190964#S_20181214	10 007 589,09	-
- SWAP - 81940445#S_20180209	10 972 743,40	-
- SWAP - 82434250#S_20180307	7 007 460,03	-
- SWAP - 82458981#S_20180308	21 022 380,08	-
- SWAP - 82664274#S_20180319	10 011 641,31	-
- SWAP - 83019101#S_20180406	20 007 080,28	-
- SWAP - 83118551#S_20180412	30 009 102,76	-
- SWAP - 83118944#S_20180220	12 955 927,67	-
- SWAP - 83143419#S_20180413	13 015 618,74	-
- SWAP - 83221511#S_20180416	22 950 519,32	-
- SWAP - 83245627#S_20180420	22 003 337,17	-
- SWAP - 83623782#S_20180511	5 002 023,04	-
- SWAP - 83676471#S_20180515	15 012 143,16	-
- SWAP - 83725730#S_20180518	50 038 049,77	-
- SWAP - 83776510#S_20180522	7 296 301,18	-
- SWAP - 83776865#S_20180523	40 029 424,41	-
- SWAP - 83776959#S_20180523	40 029 424,41	-
- SWAP - 83801438#S_20180522	40 032 381,75	-
- SWAP - 84106223#S_20180607	8 981 332,55	-
- SWAP - 84379532#S_20180703	6 498 352,85	-
- SWAP - 84690913#S_20180711	24 870 139,87	-
- SWAP - 84720271#S_20180711	9 995 439,58	-
- SWAP - 84921821#S_20180724	45 047 957,30	-
- SWAP - 85499172#S_20180824	14 997 719,10	-
- SWAP - 85938986#S_20180918	4 985 089,74	-
- SWAP - 86015647#S_20180913	4 981 816,37	-
- SWAP - 86015765#S_20180921	120 000 000,00	-
- SWAP - ST030118 -0.34/OIS	50 012 642,08	-
- SWAP - ST060318 -0.34/OIS	168 000 000,00	-
- SWAP - ST060418 -0.34/OIS	25 001 267,43	-
- SWAP - ST090117 -0.29/OIS	-	79 818 413,11
- SWAP - ST090218 -0.33/OIS	40 009 102,07	-
- SWAP - ST101018 -0.34/OIS	60 057 688,75	-
- SWAP - ST120718 -0.33/OIS	99 995 439,58	-
- SWAP - ST130418 -0.34/OIS	200 000 000,00	-
- SWAP - ST180518 -0.33/OIS	19 999 505,41	-
- SWAP - ST230117 -0.42/OIS	-	16 980 072,00

## Hors bilan (en euros) (suite)

	28/12/2017	29/12/2016
- SWAP - ST230118 -0.35/OIS	27 015 064,65	-
- SWAP - ST230118 -0.35/OIS	30 016 738,50	-
- SWAP - ST310317 -0.38/OIS	-	39 913 233,07
<b>Autres engagements</b>	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	28/12/2017	29/12/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	56,16	522 362,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 955 660,67	10 314 332,07
Produits sur titres de créances	211 893,88	1 326 168,64
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	458 643,64	730 810,26
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>11 626 254,35</b>	<b>12 893 673,13</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	449 929,02	1 102 542,78
Charges sur dettes financières	25 365,19	168 369,32
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>475 294,21</b>	<b>1 270 912,10</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>11 150 960,14</b>	<b>11 622 761,03</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 850 629,86	3 157 894,02
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>9 300 330,28</b>	<b>8 464 867,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-2 927 152,06	2 055 967,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>6 373 178,22</b>	<b>10 520 834,69</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse à Paris à l'exception des jours fériés. La valeur liquidative calculée le vendredi sera datée du dimanche. Cette valorisation inclura le coupon couru du week-end et servira de base aux demandes de souscriptions et de rachats. La même méthode sera appliquée pour les périodes comportant un ou plusieurs jours fériés.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours de clôture.

### Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

Les swaps de taux supérieurs à trois mois sont évalués au taux de marché à l'aide de courbe de taux dans la devise de négociation du contrat.

### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

### Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts-emprunts de titres sont évalués à leur valeur de marché.

Les titres reçus en pension sont évalués, pendant toute la durée de leur détention, à la valeur fixée dans le contrat à leur date d'acquisition.

Pour les titres donnés en pension, la créance représentative de ces titres est évaluée à la valeur de marché. Quant à la dette représentative des titres donnés en pension, elle est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les titres acquis à réméré sont évalués de la manière suivante : si la contrepartie manifeste son engagement ferme d'exercer sa faculté de rachat, les titres faisant l'objet du réméré seront valorisés selon les modalités du contrat ; si la contrepartie n'indique pas son intention d'exercer sa faculté, l'OPC valorisera la ligne sur la base du cours le moins favorable pour lui, soit :

- si le cours de bourse est supérieur au cours du réméré, à la valeur prévue au contrat ;
- si le cours de bourse est inférieur au cours du réméré sur la base de ce cours de bourse.

Les titres cédés à réméré sont évalués à leur valeur de marché. A la date d'opération, ils sont sortis de l'actif et font l'objet d'une inscription au hors-bilan.

#### Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

#### Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les swaps figurent en hors bilan pour leur valeur nominale.

Les contrats à terme fermes figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

#### Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

#### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,15% TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPCVM. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance au-delà de l'EONIA + 5 bp, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion.

Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

La première période de calcul commencera le 1er janvier 2016 et se terminera à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2016

#### **Affectation des sommes distribuables**

##### **Sommes distribuables afférentes au résultat net :**

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

##### **Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :**

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	28/12/2017	29/12/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>3 043 859 713,04</b>	<b>1 854 994 892,49</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 121 157 095,13	6 605 968 626,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 433 524 691,97	-5 418 881 469,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 349 196,16	829 582,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 948 328,76	-9 359 137,22
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-53 645,51	-3 449,59
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 322 522,68	1 518 309,39
Différence d'estimation exercice N	909 397,85	
Différence d'estimation exercice N - 1	3 231 920,53	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-116 571,64	327 490,58
Différence d'estimation exercice N	-108 619,77	
Différence d'estimation exercice N - 1	7 951,87	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 300 330,28	8 464 867,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>1 726 700 574,05</b>	<b>3 043 859 713,04</b>

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>614 401 789,26</b>	<b>35,58</b>
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	614 401 789,26	35,58
<b>Titres de créances</b>	<b>957 992 869,93</b>	<b>55,48</b>
Les titres négociables à court terme	574 265 086,30	33,26
Les titres négociables à moyen terme	383 727 783,63	22,22
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	1 337 868 443,40	77,48
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	492 442 322,88	28,52	16 123 911,39	0,93	105 835 554,99	6,13	-	-
Titres de créances	648 223 748,38	37,54	189 739 360,72	10,99	120 029 760,83	6,95	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	29 003 998,48	1,68
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	1 337 868 443,40	77,48	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	124 319 987,57	7,20	455 899 795,82	26,40	34 182 005,87	1,98	-	-	-	-
Titres de créances	232 289 823,84	13,45	635 674 150,26	36,81	90 028 895,83	5,21	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	29 003 998,48	1,68	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	377 023 699,79	21,83	960 844 743,61	55,65	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

		%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	28/12/2017
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 607 557,32
<b>Total créances</b>	<b>1 607 557,32</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-91 658,55
Provision pour frais de gestion variables à payer	-562 432,44
Provision commission de mouvement	-3 128,47
Autre	-2 902,38 <sup>(1)</sup>
<b>Total dettes</b>	<b>-660 121,84</b>
<b>Total</b>	<b>947 435,48</b>

(1) Provision intérêts compte bancaire à payer

## Souscriptions rachats

Parts émises	50 699,8023
Parts rachetées	63 698,5931

## Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	562 432,44
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b> Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b> Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b> Néant				
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b> Néant				
<b>Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b> Néant				
<b>Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b> Néant				

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	28/12/2017	29/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 373 178,22	10 520 834,69
<b>Total</b>	<b>6 373 178,22</b>	<b>10 520 834,69</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 373 178,22	10 520 834,69
<b>Total</b>	<b>6 373 178,22</b>	<b>10 520 834,69</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	28/12/2017	29/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 868 041,22	-10 607 394,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-7 868 041,22</b>	<b>-10 607 394,56</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-7 868 041,22	-10 607 394,56
<b>Total</b>	<b>-7 868 041,22</b>	<b>-10 607 394,56</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	17 113,2296	30 112,0204
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	28/12/2017	29/12/2016	30/12/2015	30/12/2014	30/12/2013
<b>Actif net</b>					
en EUR	1 726 700 574,05	3 043 859 713,04	1 854 994 892,49	1 226 470 535,75	571 705 841,08
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR MG	-	-	-	-	4 358,3727
Catégorie de parts IC	17 113,2296	30 112,0204	18 364,2959	12 157,4469	1 204,0943
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR ID	-	-	-	0,0998	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR MG en EUR	-	-	-	-(2)	103 450,17
Catégorie de parts IC en EUR	100 898,58	101 084,53	101 010,94	100 881,42	100 350,47(4)
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR ID en EUR	-	-	-(5)	100 151,00(6)	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR MG en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR ID en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR MG en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR ID en EUR	-	-	-	190,88(7)	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR MG en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR ID en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR MG en EUR	-	-	-	-	640,41(3)
Catégorie de parts IC en EUR	-87,35	-2,87	159,55	620,57	623,96
Catégorie de parts OFI TRÉSorerIE PERFORMANCE ISR ID en EUR	-	-	-	-168,43	-

(2) La catégorie de parts MG a été absorbée par la catégorie de parts IC sur la valeur liquidative du 14/07/2014 d'un montant de € 103 798.40.

(3) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

(4) La catégorie de parts OFI (devenue IC) a été créée le 06/01/2013 avec une valeur nominale de EUR 100 000.

(5) La catégorie de parts ID a été supprimée le 25/03/2015.

(6) La catégorie de parts ID a été créée le 27/07/2014 avec une valeur nominale de EUR 100 000.

(7) La catégorie de parts ID a été liquidée avant la distribution du résultat de l'exercice clos au 31/12/2014, ce dernier a été donc capitalisé.

## Inventaire du portefeuille au 28 décembre 2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>614 401 789,26</b>	<b>35,58</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			614 401 789,26	35,58
ALSTOM 3.625% 05/10/2018	EUR	800 000,00	829 953,97	0,05
ANHEUSER 4% 26/04/2018	EUR	10 000 000,00	10 406 589,04	0,60
BANCA POP DI VICENZA 5% 25/10/2018	EUR	7 300 000,00	7 675 710,00	0,44
BRAMBLES FINANCE PLC 4.625% 20/04/2018	EUR	6 300 000,00	6 593 148,49	0,38
BRENNTAG FINANCE 5.5% 19/07/2018	EUR	50 906 000,00	53 691 116,07	3,11
CAIXABANK 3.125% 14/05/2018	EUR	13 700 000,00	14 137 311,51	0,82
CARREFOUR 5.25% 24/10/2018	EUR	2 100 000,00	2 213 713,56	0,13
COFIROUTE 5.25% 30/04/2018	EUR	8 670 000,00	9 126 113,26	0,53
DANONE 1.25% 06/06/2018	EUR	9 500 000,00	9 631 295,21	0,56
DELHAIZE 4.25% 19/10/2018	EUR	3 462 000,00	3 609 656,67	0,21
EE FINANCE PLC 3.25% 03/08/2018	EUR	36 963 000,00	38 186 070,23	2,21
ENEL SOC AZIONI 4.75% 06/12/2018	EUR	5 920 000,00	6 205 327,78	0,36
ENEL SOCIETA PER AZIONI 4.875% 20/02/2018	EUR	5 600 000,00	5 871 810,96	0,34
EUTELSAT SA 5% 14/01/2019	EUR	7 200 000,00	7 920 512,88	0,46
FCA CAPITAL IRELAND PLC 1.250% 13/06/2018	EUR	27 001 000,00	27 364 995,67	1,58
FCE BANK PLC 1.75% 21/05/2018	EUR	19 837 000,00	20 193 984,48	1,17
FCE BANK PLC FRN 11/08/2018	EUR	40 478 000,00	40 788 213,27	2,36
FEDEX CORP FRN 11/04/2019	EUR	2 800 000,00	2 816 740,73	0,16
FGA CAPITAL IRELAND 4% 17/10/2018	EUR	43 076 000,00	44 846 010,54	2,60
IMPERIAL TOBACCO 4.5% 05/07/2018	EUR	31 579 000,00	33 015 801,24	1,91
INTESA SANPAOLO SPA FRN 15/05/2018	EUR	2 500 000,00	2 531 822,21	0,15
INTESA SANPAOLO SPA VAR 04/12/2018	EUR	1 237 000,00	1 295 791,39	0,08
JCDECAUX SA 2% 08/02/2018	EUR	5 800 000,00	5 916 572,05	0,34
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.37/50/2000% 24/09/2018	EUR	6 094 000,00	6 187 108,81	0,36
LEGRAND 4.375% 21/03/2018	EUR	2 000 000,00	2 087 402,74	0,12
MADRILENA RED DE GAS FIN 3.779% 11/09/2018	EUR	13 996 000,00	14 535 989,45	0,84
MANPOWER GROUP 4.5% 22/06/2018	EUR	22 690 000,00	23 724 695,08	1,37
MEDIOBANCA SPA TF/TV 30/09/2018	EUR	18 050 000,00	18 798 673,89	1,09
PROSEGUR CIA DE SEGURIDA 2.75% 02/04/2018	EUR	1 800 000,00	1 849 396,44	0,11
RCI BANQUE SA FRN 16/07/2018	EUR	9 000 000,00	9 028 880,75	0,52
RCI BANQUE SA FRN 18/03/2019	EUR	8 523 000,00	8 616 632,26	0,50
RED ELECT 4.75% 16/02/2018	EUR	5 400 000,00	5 655 383,01	0,33
REPSOL INT FIN 4.375% 20/02/2018	EUR	17 100 000,00	17 845 173,49	1,03
SAFRAN SA VAR 28/06/2019	EUR	14 800 000,00	14 828 120,00	0,86
SANTANDER CONSUMER BANK 0.625% 20/04/2018	EUR	45 000 000,00	45 320 178,08	2,62
SANTANDER INTL DEBT SA FRN 08/03/2018	EUR	40 000 000,00	40 049 644,44	2,32

## Inventaire du portefeuille au 28 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SNAM 3.875% 19/03/2018	EUR	4 907 000,00	5 098 131,01	0,30
TELEFONICA 4.797% 21/02/2018	EUR	24 600 000,00	25 776 904,44	1,49
TRNIM 2 7/8 02/16/2018	EUR	6 000 000,00	6 172 869,86	0,36
VEOLIA ENV 5.375% 28/05/2018	EUR	2 000 000,00	2 108 627,40	0,12
VOLVO TREASURY AB FRN 12/12/2018	EUR	2 000 000,00	2 003 621,33	0,12
WPP FINANCE 2013 0.43% 23/03/2018	EUR	9 802 000,00	9 846 095,57	0,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			<b>957 992 869,93</b>	<b>55,48</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			957 992 869,93	55,48
Titres de créances négociables			694 294 847,13	40,21
AGRIAL FINANCES ZCP 12/10/2018	EUR	5 000 000,00	5 003 170,97	0,29
ALTAREA BTRPRE CPTTE ZCP 24/08/2018	EUR	15 000 000,00	15 002 727,58	0,87
ALTAREA ZCP 11/07/2018	EUR	10 000 000,00	10 001 464,38	0,58
ALTAREA ZCP 12/07/2018	EUR	10 000 000,00	10 001 471,92	0,58
ALTAREIT ZCP 11/07/2018	EUR	25 000 000,00	24 977 410,00	1,45
ALTAREIT ZCP 13/09/2018	EUR	5 000 000,00	4 991 278,00	0,29
ALTAREIT ZCP 18/01/2018	EUR	5 000 000,00	5 000 063,89	0,29
ALTAREIT ZCP 18/09/2018	EUR	5 000 000,00	4 991 109,27	0,29
ALTAREIT ZCP 30/04/2018	EUR	5 000 000,00	5 000 200,46	0,29
AXA BANQUE Eurib3+0.003% 19/06/2019	EUR	30 000 000,00	30 017 758,33	1,74
AXA BANQUE Eurib3+0.30% 11/09/2019	EUR	30 000 000,00	30 011 625,00	1,74
AXA BANQUE Eurib3+0.32% 25/10/2019	EUR	30 000 000,00	29 999 512,50	1,74
AXA BANQUE FINANCEM CDN 11/05/2018	EUR	5 000 000,00	5 002 639,78	0,29
AXA Eurib3+0.25% 15/01/2018	EUR	30 000 000,00	30 000 865,00	1,74
BNP PARIBAS EONIA+0.07% 09/03/2018	EUR	80 000 000,00	79 822 061,33	4,62
BPCE EONIA+0.08% 21/11/2018	EUR	30 000 000,00	29 991 735,00	1,74
CAISSE CENTRALE DE CREDIT MUT EONIA+0.08% 15/03/2018	EUR	30 000 000,00	29 939 867,17	1,73
EIFPAGE ZCP 14/12/2018	EUR	10 000 000,00	10 007 183,07	0,58
ILIAD ZCP 16/03/2018	EUR	10 000 000,00	10 001 090,97	0,58
INGENICO GROUP SA ZCP 24/07/2018	EUR	45 000 000,00	45 065 343,73	2,61
KLEPIERRE SA GROUP ZCP 07/03/2018	EUR	7 000 000,00	7 005 198,53	0,41
MEDIOBANCA INTERNATIONAL S A CDN 23/05/2018	EUR	40 000 000,00	40 049 494,89	2,32
NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS EONIA+0.07% 21/11/2018	EUR	50 000 000,00	49 985 697,22	2,89
SOPRA STERIA GROUP ZCP 03/07/2018	EUR	6 500 000,00	6 501 416,52	0,38
SOPRA STERIA GROUP ZCP 05/01/2018	EUR	500 000,00	499 996,37	0,03
SOPRA STERIA GROUP ZCP 06/06/2018	EUR	10 000 000,00	10 001 435,62	0,58
SOPRA STERIA GROUP ZCP 18/05/2018	EUR	10 000 000,00	10 000 771,23	0,58
SOPRA STERIA GROUP ZCP 22/05/2018	EUR	7 300 000,00	7 301 922,74	0,42
UNICREDIT ITALIA SPA CDNPRE CDN 23/05/2018	EUR	40 000 000,00	40 059 171,68	2,32
UNICREDIT SPA LONDON CDN 18/05/2018	EUR	60 000 000,00	60 085 692,55	3,48
VICAT ZCP 06/07/2018	EUR	5 000 000,00	4 997 957,80	0,29
VICAT ZCP 07/06/2018	EUR	9 000 000,00	8 998 100,40	0,52
VICAT ZCP 16/04/2018	EUR	23 000 000,00	22 994 297,18	1,33

## Inventaire du portefeuille au 28 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
VICAT ZCP 30/11/2018	EUR	11 000 000,00	10 985 116,05	0,64
Autres titres de créances			263 698 022,80	15,27
INTESA SANPAOLO BAN ZCP 06/04/2018	EUR	20 000 000,00	20 015 110,49	1,16
INTESA SANPAOLO BAN ZCP 12/04/2018	EUR	30 000 000,00	30 024 054,54	1,74
INTESA SANPAOLO BAN ZCP 15/05/2018	EUR	15 000 000,00	15 022 680,91	0,87
INTESA SANPAOLO BAN ZCP 22/05/2018	EUR	40 000 000,00	40 063 577,69	2,32
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE ZCP 09/02/2018	EUR	40 000 000,00	40 016 199,76	2,32
SANTANDER COMMERCIAL PAPER ES TAX ZCP 10/01/2018	EUR	30 000 000,00	30 004 480,82	1,74
VOLKSWAGEN GROUP SERVICES ZCP 16/11/2018	EUR	13 000 000,00	13 007 766,18	0,75
VOLKSWAGEN INTERN ZCP 05/11/2018	EUR	25 000 000,00	25 013 343,40	1,45
VOLKSWAGEN INTERN ZCP 18/10/2018	EUR	30 000 000,00	30 018 201,45	1,74
VOLKSWAGEN INTERN. ZCP 22/10/2018	EUR	20 500 000,00	20 512 607,56	1,19
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>124 354 480,90</b>	<b>7,20</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			124 354 480,90	7,20
UNION	EUR	650,64	124 354 480,90	7,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
61190964#S_20181214	EUR	10 007 589,09	355,01	0,00
81940445#S_20180209	EUR	10 972 743,40	-2 043,59	0,00
82434250#S_20180307	EUR	7 007 460,03	-1 059,49	0,00
82458981#S_20180308	EUR	21 022 380,08	-7 013,33	0,00
82664274#S_20180319	EUR	10 011 641,31	-3 316,77	0,00
83019101#S_20180406	EUR	20 007 080,28	-2 742,59	0,00
83118551#S_20180412	EUR	30 009 102,76	-1 351,20	0,00
83118944#S_20180220	EUR	12 955 927,67	-360,56	0,00

## Inventaire du portefeuille au 28 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
83143419#S_20180413	EUR	13 015 618,74	-574,33	0,00
83221511#S_20180416	EUR	22 950 519,32	397,15	0,00
83245627#S_20180420	EUR	22 003 337,17	1 296,38	0,00
83623782#S_20180511	EUR	5 002 023,04	-852,17	0,00
83676471#S_20180515	EUR	15 012 143,16	-1 896,20	0,00
83725730#S_20180518	EUR	50 038 049,77	-6 176,39	0,00
83776510#S_20180522	EUR	7 296 301,18	-648,13	0,00
83776865#S_20180523	EUR	40 029 424,41	-4 334,41	0,00
83776959#S_20180523	EUR	40 029 424,41	-4 334,41	0,00
83801438#S_20180522	EUR	40 032 381,75	-4 352,47	0,00
84106223#S_20180607	EUR	8 981 332,55	-152,41	0,00
84379532#S_20180703	EUR	6 498 352,85	-170,35	0,00
84690913#S_20180711	EUR	24 870 139,87	-4 853,32	0,00
84720271#S_20180711	EUR	9 995 439,58	-1 747,52	0,00
84921821#S_20180724	EUR	45 047 957,30	-2 456,36	0,00
85499172#S_20180824	EUR	14 997 719,10	687,89	0,00
85938986#S_20180918	EUR	4 985 089,74	425,23	0,00
86015647#S_20180913	EUR	4 981 816,37	392,93	0,00
86015765#S_20180921	EUR	120 000 000,00	3 994,92	0,00
Appel de marge EUR	EUR	108 619,77	108 619,77	0,01
ST030118 -0.34/OIS	EUR	50 012 642,08	-5 444,36	0,00
ST060318 -0.34/OIS	EUR	168 000 000,00	-13 971,02	0,00
ST060418 -0.34/OIS	EUR	25 001 267,43	-3 184,13	0,00
ST090218 -0.33/OIS	EUR	40 009 102,07	-6 215,85	0,00
ST101018 -0.34/OIS	EUR	60 057 688,75	-5 205,98	0,00
ST120718 -0.33/OIS	EUR	99 995 439,58	-17 443,60	0,00
ST130418 -0.34/OIS	EUR	200 000 000,00	-11 031,31	0,00
ST180518 -0.33/OIS	EUR	19 999 505,41	-2 671,68	0,00
ST230118 -0.35/OIS	EUR	27 015 064,65	-123,60	0,00
ST230118 -0.35/OIS	EUR	30 016 738,50	-441,75	0,00
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>1 607 557,32</b>	<b>0,09</b>
<b>Dettes</b>			<b>-660 121,84</b>	<b>-0,04</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>29 003 998,48</b>	<b>1,68</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>1 726 700 574,05</b>	<b>100,00</b>



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 28 décembre 2017

OFI RS MONETAIRE  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI ASSET MANAGEMENT  
22, rue Vernier  
75017 PARIS

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, **nous avons effectué l'audit** des comptes annuels de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement OFI RS MONETAIRE relatifs à l'exercice clos le 28 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi** que de la situation financière et du patrimoine de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous **n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.**

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation **d'ensemble des comptes**.

**Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.**

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

**Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.**

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.**

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement **d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI RS MONETAIRE

- il prend **connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne** ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la **convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier** ;
- il apprécie **la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue** si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM